

CHÈQUE EAU ILÉO

Depuis janvier 2017, une convention a été signée entre le **CCAS** et **ILÉO**, fournisseur d'eau présent sur le territoire de LOOS.



Ce dispositif est destiné aux abonnés rencontrant des difficultés à payer leur facture d'eau ILÉO. Une analyse de la situation est réalisée par la conseillère en économie sociale et familiale du Service Action Sociale du CCAS ainsi que les préconisations lors de l'entretien, notamment la mensualisation des factures. L'intervention du Chèque Eau Iléo doit permettre un maintien du paiement et éviter les impayés.